

*LE HÉRISSON
D'EUROPE*

*FICHE
ESPÈCE*



Portrait du Hérisson d'Europe

Nom scientifique : *Erinaceus europaeus*;

Statut réglementaire : *espèce protégée, le Hérisson ne peut être détenu en captivité par un particulier;*

Taille adulte : *de 20 à 30 cm;*

Poids adulte : *de 800 g à 1,2 kg;*

Habitat : *le Hérisson est une espèce que l'on rencontre dans tout type de milieux. Son biotope privilégié est un mélange de prairies, de bois et de jardins avec haies. Il occupe un territoire d'environ 3 hectares en moyenne et se déplace beaucoup la nuit, pouvant parcourir de 0,5 à 3 km;*

Régime alimentaire : *il est omnivore mais mange majoritairement des insectes;*

Principaux prédateurs naturels : *hiboux grand-duc et blaireaux;*

Menaces liées à l'Homme : *routes, piscines, tondeuses, feux de feuilles, chiens, pesticides;*

Mœurs : *le Hérisson est un animal nocturne. Il est solitaire mais il n'est pas territorial;*

Reproduction : *il y a deux temps forts, le premier en mars et le second en août-septembre. La gestation dure une trentaine de jours et les portées sont de 2 à 7 petits. Les jeunes hérissons deviennent indépendants à l'âge de 2 mois;*

Hibernation : *le Hérisson hiberne de novembre à février dans un abri qu'il se constitue avec des végétaux secs. Durant cette période, le Hérisson se réveille régulièrement pour se nourrir mais également s'il est dérangé ou si la température remonte trop;*

Durée de vie dans la nature : *environ 3 ans.*



Questions générales

J'ai trouvé un hérisson en pleine journée dans mon jardin , est-ce normal ?

Les hérissons sont des animaux plutôt nocturnes mais il arrive que durant la période d'hibernation ou en préparation de celle-ci, certains individus sortent le jour afin de s'alimenter ou, s'ils ont été dérangés, pour se trouver un nouveau lieu d'hibernation. Parfois certains jeunes peuvent aussi s'aventurer de jour lorsqu'ils s'émancipent. Quoi qu'il en soit, un hérisson découvert en pleine journée doit être actif et vigoureux.

J'ai trouvé un hérisson dans mon jardin et il me paraît petit. J'ai vu sur internet qu'il ne survivrait pas à l'hiver bien qu'il soit en bonne santé. Puis-je vous l'amener ?

Un hérisson en bonne santé, même s'il ne pèse que quelques centaines de grammes peut survivre à l'hibernation dans notre région. Les informations disponibles sur internet correspondent plutôt à des pays où les hivers sont plus froids que dans le sud de la France. Si l'animal ne montre aucun signe de détresse (blessure, incapacité à se mettre en boule ou à se déplacer...), il ne doit pas être amené en centre de soins mais laissé dans un milieu naturel. Si vous craignez que les hérissons de votre jardin ne survivent pas à l'hiver, vous pouvez leur mettre à disposition des tas de feuilles mortes ainsi qu'un abri.

Des hérissons vivent dans mon jardin, comment puis-je favoriser leur présence ?

D'une manière générale, les hérissons n'ont pas besoin d'être nourris. Ils parcourent chaque nuit jusqu'à 3 km et trouvent toute la nourriture qu'il leur faut dans le milieu naturel. En revanche, vous pouvez leur mettre à disposition des coupelles d'eau en période de sécheresse.

Si vous souhaitez que les hérissons s'installent en partie dans votre jardin, proscrivez l'utilisation de tout pesticide ou produit anti-limace, toxiques pour eux et favorisez les cachettes en plantant des haies et des arbustes.

Il est nécessaire de leur ménager des passages dans les clôtures afin qu'ils puissent circuler d'un jardin à un autre. En effet les hérissons ont souvent tendance à se blesser sur les grillages en cherchant des passages.



Vous vous demandez si le hérisson que vous avez trouvé est en détresse et doit être amené vers un centre de soins ?

Nous contacter :

7 J / 7 de 8h à 12h et de 14h à 18h

Tél : **05 61 19 38 62** - Composer le 3

Mail : **fs@envt.fr**

Nos partenaires :



L'AFSa - Agir pour la Faune Sauvage, association loi 1901 créée en 2017 par des étudiants de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse, soutient des centres de soins de façon matérielle, humaine et financière.



Créée en 1969, NATURE EN OCCITANIE, association loi 1901 de protection de la nature, œuvre pour la préservation des habitats naturels, de la faune et de la flore de notre région.

Pour retrouver la listes des centres de soins en France :

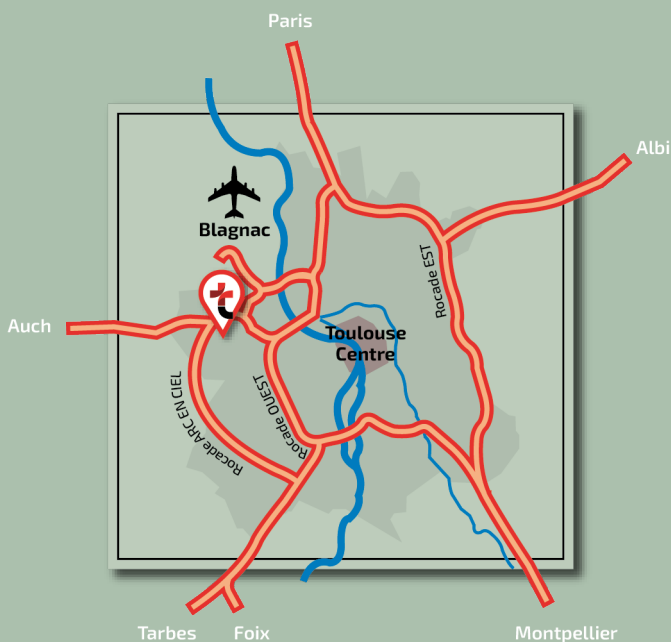
www.reseau-soins-faune-sauvage.com

LES SOINS SONT PRIS EN CHARGE EN TOTALITÉ
PAR LA CLINIQUE FAUNE SAUVAGE.

Nous avons besoin de vos dons !*

pour rénover et développer nos infrastructures
afin d'accueillir quotidiennement
toutes les espèces au nombre toujours croissant.

** Pour faire un don :*



école
nationale
vétérinaire
toulouse

CLINIQUE FAUNE SAUVAGE

23, chemin des Capelles - BP 87614 - 31076 Toulouse cedex 3

Tél. : 05 61 19 38 62

www.envt.fr

Suivez notre école sur les réseaux sociaux



